

Hausse des prix énergétiques **Les vieilles solutions ne fonctionneront plus !**

Déclaration

La montée des prix du pétrole, au-delà de ses explications conjoncturelles, signe la fin d'une période : celle de l'énergie abondante et bon marché.

Combinée à une hausse des produits alimentaires, cette hausse des prix des produits énergétiques affecte le niveau de vie des ménages, en particulier dans les nouveaux Etats-Membres de l'Union où les prix énergétiques mondiaux cohabitent avec des revenus moyens encore faibles.

On voit ici et là se développer des actes – parfois désespérés – pour attirer l'attention des gouvernants. De leur côté, les gouvernements proposent parfois des « solutions » d'urgence pour atténuer les effets des prix énergétiques sur les revenus des ménages (fiscalité par exemple) et de certaines activités économique (pêche, agriculture, etc.). Compréhensibles quand il s'agit de passer une période difficile limitée, de telles mesures sont contre productive à long terme car elles donnent des signaux inexacts à la population et au marché.

Il faut enfin dire que ce ne sont pas des solutions durables et que notre avenir dépendra d'un changement complet de cap !

Le temps de l'énergie bon marché étant terminé, nous devons nous adapter à ce nouveau contexte et anticiper une tendance croissante à la hausse. Au-delà des questions purement énergétiques et écologiques, c'est aussi une question de cohésion sociale et de qualité de vie. C'est l'avenir de notre modèle européen qui est en jeu. Nous devons consommer moins, mieux et autrement !

La transition de notre économie vers ce nouveau paradigme nécessite de donner **un élan de très grande ampleur** – à l'échelle européenne, et en relation avec les Etats, Régions et Villes – **à des politiques qui satisferont réellement aux objectifs « 3 x 20 »**. Voici quelques propositions de décisions qui nous semblent indispensables : elles se fondent toutes sur la généralisation à très grande échelle d'exemples déjà réussis:

Construction :

- réaliser, à partir d'aujourd'hui et de façon généralisée à partir de 2012 pour permettre au marché de s'organiser, toute nouvelle construction à partir de standards de très haute performance énergétique
- lancer un grand programme de réhabilitation énergétique des bâtiments existants, en particulier dans l'habitat et les constructions publiques

Urbanisme :

- stopper de façon urgente l'étalement urbain – qui produit de la précarité énergétique, des déplacements incontrôlés et un gaspillage de temps et de sols - grâce à des réglementations beaucoup plus strictes dans le domaine de l'urbanisme et de la politique foncière

Energies renouvelables :

- couvrir la plus grande part possible des besoins en chaleur, froid et électricité à partir d'énergies, avec une attention particulière aux réseaux de chaleur, et mettre en place des filières de développement d'énergies renouvelables dans chaque région, ce qui permettra de stimuler l'économie.

Transports urbains :

- lancer, à la suite du Livre vert sur les transports urbains, une politique européenne de mobilité et transports urbains durables, donnant priorité à la marche, au vélo et aux transports en communs, favorisant l'intermodalité.

Transports intra-européennes :

- préparer dès aujourd'hui la réduction significative des transports aériens intra-européens grâce à un réseau maillé de trains à grande vitesse qui reliera toutes les grandes villes européennes.

Financements publics :

- réserver les financements publics, dont européens, aux seules politiques, constructions et infrastructures qui seront compatibles avec ces orientations et convergeront vers les « 3 x 20 ».

Energie-Cités :

- lance un appel - à la veille de la Présidence française de l'Union européenne – pour que ***l'UE franchisse une étape décisive***, celle qui passe des bonnes intentions à une action résolue,
- invite ses membres, et au-delà toutes les villes européennes, à s'engager de façon intensive dans ces directions, par exemple en s'engageant à signer avec la Commission européenne la « ***Convention des Maires*** ».